

**L'Agglomération recrute pour la ville de Chaumont :**

## **Apprenti(e) Educateur /éducatrice de jeunes enfants**

## **Apprenti(e) Auxiliaire de puériculture**

### **Dans les structures petites enfance de la ville de Chaumont (Halte-garderie la souris verte, multi accueil l'île aux enfants et les petits poucets)**

Vous souhaitez apprendre un métier tout en travaillant, l'Agglomération de Chaumont vous propose de vous préparer à une formation en alternance.

#### **Missions des éducateurs/éducatrices de jeunes enfants :**

- Concevoir et mettre en œuvre les projets pédagogiques et coordonner les projets d'activités qui en découlent,
- accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.

#### **Missions des auxiliaires de puériculture**

Organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la structure d'appartenance.

#### **Profil recherché**

Ponctuel(le), assidu(e) et consciencieux(se), vous ferez preuve de rigueur, d'implication et d'esprit d'initiative durant votre alternance.

**Rémunération : % du SMIC selon âge et ancienneté**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser avant le 26 mai 2026 à : Monsieur le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT 9 ou par mail à [recrutement@agglo-chaumont.fr](mailto:recrutement@agglo-chaumont.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez monsieur Jean-François BOISSON, Directeur de la petite enfance au 03.25.02.65.05 ou par mail à [jboisson@agglo-chaumont.fr](mailto:jboisson@agglo-chaumont.fr)

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature.

Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement.

Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : [dpo@cdg52.fr](mailto:dpo@cdg52.fr)

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.